

# Compte rendu de réunion de la commission Aménagement – Travaux 08 septembre 2020

Présents : Bernard Guillaume, Chapey Stéphane, Julia Naman, Frémion Marine, Gomez Célia, Holz Jacques, Verbruggen Inès

## \* Point sur les travaux exécutés

- réfection des chemins communaux : réalisé pour un montant de 13 399€ HT, soit 16 078,80€ TTC (prévision : 15 000€ TTC)
- pose des gouttières au restaurant : réalisé pour un montant de 3 554€ HT, soit 4 264,80€ TTC (conforme au devis accepté)
- place de l'église : presque terminé
  - budget prévu : 221 000€ HT
  - cout final : 209 000€ HT (malgré les travaux imprévus sur le réseau d'eau qu'il a fallu changer)
  - subventions : 132 995€ HT (département et état)
  - cout pour la commune : 75 920€ HT

## \* Point sur les travaux prévus

- clôtures captage Gros Tru : avant la fin de l'année
- plantation au Point d'Apport Volontaire : en attente de conditions favorables à la plantation
- antenne SFR (téléphonie mobile)

La commune a été pressentie pour bénéficier du dispositif gouvernemental « *couverture ciblée de téléphonie mobile* » mis en place pour résorber les zones blanches. L'assentiment du conseil municipal **et** de la population était nécessaire pour le démarrage des études d'implantation des antennes-relais.

Une enquête a été menée en juillet 2019 auprès de la population.

Le résultat de cette enquête a été le suivant : 28 contre, 91 pour.

Au début de l'été 2020, nous avons été contactés par SFR qui est chargé, pour le compte des 4 opérateurs, de l'étude concernant Eyzahut.

Une première visite des sites pressentis (quartier du Furet, Bellane, Point d'Apport Volontaire) a eu lieu, les études doivent se poursuivre.

Julia évoque les problèmes posés aux personnes électro-sensibles par la propagation des ondes électro-magnétiques.

L'implantation de l'antenne-relais n'étant pas déterminée, il est difficile d'avoir des informations précises sur ce sujet.

Une grande vigilance sera accordée à ce sujet, mais les problèmes de télécommunication mobile sont récurrents à Eyzahut et le résultat de l'enquête confirme le souhait d'une diminution de ces difficultés.

## \* Point sur les Groupes-Projets

- schémas directeur de l'eau potable et des eaux usées : Au jour de la réunion, on était toujours en attente de documents pour pouvoir lancer une consultation auprès de différents bureaux d'études. Depuis, ces documents sont arrivés et ont été communiqués aux membres du groupe-projet. La consultation de 3 ou 4 bureaux d'études pourrait être lancée la semaine prochaine avec des réponses attendues au plus tard le vendredi 9 octobre. Les offres seront ensuite étudiées avec l'aide du département et notées selon des critères préétablis pour

choisir un bureau d'études. L'étude pourrait démarrer avant la fin de l'année.

- DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : les demandes de subvention auprès de l'état doivent être déposées courant janvier 2021. Pour rappel, une installation coûte environ entre 25 000 et 30 000€ ce qui, déduction faite de la subvention de l'état de 80%, revient à la commune entre 5 000 et 6 000€. Le budget de 2021 est susceptible d'assurer 2 réalisations. Le groupe-projet va se réunir prochainement pour proposer 2 emplacements et demander des devis.

- cour de la mairie : un plan de la cour a été donné à la responsable du groupe projet pour que la réflexion puisse commencer.

- quartier du Furet : nous sommes en attente d'un rendez-vous avec le responsable du service Urbanisme de la DDT de Nyons.

- signalétique : Philippe Smadja, de la commission Tourisme va se joindre à ce groupe-projet.

#### \* Biodiversité

Julia, Cécile et Gaëlle ont préparé un texte sur ce sujet (*voir plus loin*).

De la discussion qui a suivi la lecture de ces réflexions, il ressort plusieurs points :

. la protection de la biodiversité et la sauvegarde de l'environnement doivent commencer à l'échelon local, même si nos propres moyens d'action sont limités.

. la vigilance envers ces questions doit être présente dans chaque groupe-projet, et pas seulement dans notre commission. Il faudra également sensibiliser les autres commissions.

. dans chaque groupe-projet, un membre sera plus spécialement chargé de cette vigilance.

. un nouveau groupe-projet nait de ces discussions. Intitulé : « Protection des habitats naturels », il sera composé, dans un premier temps, de **Julia Naman**, Marine Frémion, Célia Gomez, **Alain Ramousse**.

#### \* Informations diverses

- proposition par Marine d'organiser le 19 septembre, dans le cadre de la 3ème journée mondiale de nettoyage de la nature (<https://www.worldcleanupday.fr/>), un ramassage des déchets sur le territoire de la commune. Prenez contact avec elle si vous êtes intéressé par cette action.

**La prochaine réunion est fixée au mardi 3 novembre à 19 heures.**

Bonjour à tous,

Nous l'avons vu lors de la consultation citoyenne à l'auberge du furet et de la première réunion de la commission aménagement, l'écologie et la protection de la biodiversité est un thème qui rassemble de nombreux eyzahutiens.

Nous sommes en effet nombreux à considérer qu'aujourd'hui la préservation de l'écologie et la biodiversité ne peuvent plus simplement être une aspiration plus ou moins vague ou des mesures ponctuelles, mais doivent être au cœur des politiques publiques, à toutes les échelles.

L'équipe municipale l'a dit à plusieurs reprises l'écologie est une **question transversale** : Ceci veut dire que chaque projet, qu'il concerne l'économie, l'équipement, la culture, etc., doit intégrer la préoccupation écologique dans sa conception.

Et c'est en pratique très difficile.

Cela peut être dû à un manque de temps, de connaissance, de moyens ou même d'intérêt pour le thème. Mais peu importe : nous vivons aujourd'hui une époque où l'écologie, la protection de la vie, de la nature, bref de notre planète doit être une priorité : les activités humaines détruisent les écosystèmes, pillent les ressources de la planète et à terme, c'est la survie de l'humanité qui est aujourd'hui en question. Nous sommes en train de vivre la 6<sup>ème</sup> extinction de masse (la 5<sup>ème</sup> datait d'il y a 65 millions d'années).

Sans vie, pas d'économie, pas de culture, pas de vie locale. Plus rien n'a de sens.

Nous savons aussi que pour faire cela réellement il faut développer des façons de penser et élaborer collectivement les projets et les politiques. Et sans doute avoir une approche un peu innovante, notamment parce que nous sommes un petit village, avec des moyens limités, et que l'équipe municipale a clairement beaucoup à faire. La création des commissions est un outil qui va dans ce sens. En plus de cela, et tenant compte de ce que nous nous sommes dit à la première réunion, et pour se donner les meilleures chances de mettre l'écologie et la biodiversité au centre de nos réflexions, nous pourrions par exemple :

Pour chaque projet avoir une discussion en commission de la façon dont la question est prise en compte. Nommer un représentant par projet, volontaire, qui s'occuperait particulièrement d'évaluer l'impact écologique du projet et de veiller à ce que l'écologie soit bien prise en compte. Peut être que ces différents délégués pourraient ensuite se rencontrer de temps en temps pour faire le point ensemble.

Mais je crois qu'il tient à cœur de nombreux d'entre nous de traiter ce sujet également de manière à **part entière**.

Plusieurs sujets ont été soulevés par certains d'entre nous lors de la réunion à l'auberge, et d'autres sujets émergeront au fur et à mesure.

Peut être faut-il voir si l'un de ces sujets peut être un projet à part entière et/ou prévoir lors de la réunion de la commission un point écologie/biodiv où nous discutons ensemble de l'actualité qu'il peut y avoir sur la question :

- réflexion sur l'impact écologique de toutes les organisations d'événements de la commune

(utilisation de produits bio - pour ne pas cautionner la destruction et la pollution de la terre par les producteurs qui ne s'en soucient pas – limitation de l'utilisation du plastique à usage unique...)

- réflexion sur les lieux et moments de passage des débroussailleuses et épareuses (on peut, par exemple, imaginer que 5 ou 6 emplacements du camping sont laissés intacts sur une saison, avec un écriteau communiquant sur cet engagement écologique), réflexion sur les modes d'entretien des espaces verts (brebis ou autre, par exemple). Beaucoup de communes ont adopté cette pratique et on peut parfois voir sur le bord des routes, des panneaux avec les message suivant : « fauchage retardé, nature préservée » (il existe de nombreuses sources d'informations inspirantes et notamment un document édité par Vienne nature intitulé « biodiversité des bords de chemin » à destination des collectivités)
- réflexion, étude, et mise en place d'ateliers avec les enfants ou adultes de construction de nichoirs à oiseaux, à chauve souris, à hérisson
- création d'une mare, des haies de biodiversité
- Créer une entité soutien et conseil à disposition des habitants pour les aider à mettre en place chez eux des aménagements écologiques
- création d'un jardin partagé en permaculture et agroécologie (pourquoi pas à la place du terrain de tennis ?)
- entamer une réflexion sur la place de la chasse dans la commune (juste discuter dans un premier temps...), peut être imaginé un rapprochement avec l'Association de Protection des Animaux Sauvages qui gère des réserves de vie sauvages.

Il s'agit juste ici d'introduire une discussion et d'évaluer ensemble les possibilités d'action pour accroître notre impact positif sur la biodiversité et la protection de notre planète.